

SPÉCIALISATION EN PÉDIATRIE ET NÉONATALOGIE







SPÉCIALISATION EN PÉDIATRIE ET NÉONATALOGIE

QUELS SONT LES RÔLES DE L'INFIRMIER(ÈRE) SPÉCIALISÉ(E) EN PÉDIATRIE ET NÉONATALOGIE ?

- Maîtriser les techniques particulières exigées par le diagnostic, la surveillance, le traitement, l'accompagnement et les soins du prématuré, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent;
- Aborder le prématuré/nouveau-né/enfant/adolescent en tant que personne à part entière, dans le respect de ses droits, de sa personnalité, de ses capacités et de ses besoins spécifiques;
- Travailler en collaboration étroite avec le milieu familial, scolaire ou d'accueil dans un but de prévention, de promotion de la santé, d'accompagnement de la maladie ou du handicap dans le cadre d'une relation éducative et de soutien non contraignante;
- Évaluer de manière indépendante les besoins individuels de chaque « enfant » et les satisfaire dans le respect de son autonomie et de celle de ses parents;
- Réaliser, dans le cadre d'une prise en charge globale des patients atteints de dysfonctionnements spécifiques et compliqués, des soins de haute technicité alliant réflexion, compétence, jugement, rigueur, habileté et douceur.

QUI EST L'INFIRMIER (ÈRE) SPÉCIALISÉ (E) EN PÉDIATRIE ET NÉONATALOGIE ?

C'est un(e) professionnel(le) des soins de santé qui s'engage dans la voie de la reconnaissance a priori des potentialités de l'enfant. Il(elle) est convaincu(e) que grandir, se développer et s'épanouir, exige un environnement familial et social favorable. Il(elle) contribue au respect des besoins fondamentaux des enfants durant toute leur croissance et à la préservation de leurs droits.

QUELS SONT SES DOMAINES D'ACTIONS?

- Les centres hospitaliers de pédiatrie: médecine, chirurgie, soins intensifs, urgences, hôpital de jour, consultations polyclinique, centre de polysomnographie, pédopsychiatrie...;
- Les services néonatals des maternités ;
- Les services néonatals intensifs ;
- Les crèches et les centres d'accueil pour enfants ;
- Les services de protection maternelle et infantile (ONE, centre PSE...);
- Les centres pour enfants handicapés ;
- Des organismes d'aide à l'enfance et à l'adolescence ;
- Les soins à domicile;
- Pays en voie de développement : OCDE, MSF... ;
- ..

APPRENDRE durant UNE ANNÉE d'étude pour obtenir le diplôme de SPÉCIALISATION EN PÉDIATRIE ET NÉONATALOGIE

Les autorités académiques peuvent exceptionnellement accorder des dérogations sur l'organisation des études de certains étudiants, notamment l'inscription à un programme comportant éventuellemnt moins de 30 crédits pour une année académique⁽¹⁾. Cette dérogation fait l'objet d'une convention avec les autorités académiques établie au moment de l'inscription, révisable annuellement. Ces dérogations ne peuvent être accordées que pour des motifs professionnels, sociaux ou médicaux dûment attestés. Cette disposition permet d'alléger le programme à suivre au cours d'une année académique pour les étudiants justifiant un tel besoin.

La spécialisation est accessible aux étudiants titulaires d'un diplôme de Bachelier en Soins infirmiers. La formation permet aux porteurs du grade de Bachelier en Soins infirmiers de se prévaloir du titre professionnel particulier d'infirmier spécialisé en Pédiatrie et Néonatalogie.

achelle <u>r di</u>	e spécialisation en pédiatrie et néonatologie			
loc : 1*				
	NSEIGNEMENT	CREDI	TS HEURES	PERIC
	ACTIVITES D'APPRENTISSAGE			
	pratiques professionnelles	1		Q2
	Connaissance de la recherche scientifique et EBN en pédiatrie		10	
	Santé publique - Epidémiologie - Education à la santé		12	1
	ent clinique 1	24		Ann
	Séminaires		10	
	Stage		450	+-
	ent clinique 2	6		Ann
	Epreuve intégrée		10	 /
éonatalog	io ?	3	10	Q
	Physiopathologie, embryologie et néonatologie (2ème partie)		15	-
	Soins infirmiers en soins intensifs néonataux		15	+
éonatolog		3	13	Q
		3	15	<u> </u>
	Pathlogie chirurgicale néonatale		15 15	+-
	Physiopathologie, embryologie et néonatologie (1ère partie)		_	+-
	Soins infirmiers en néonatologie		22	+-
	nfantile et organisation des services	2	_	Q
	Organisation et administration des services relatifs à l'enfance y compris la		12	
	collaboration interdiscplinaire			
	Santé familiale - Protection maternelle et infantile		15	
	ale et pédopsychiatrie	2		Q
	Pédopsychiatrie		16	
	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent		30	
anté publi	que et législation	1		Q
	Déontologie et Ethique professionelle		15	
	Législation et Droit spécifique		12	T
oins infirm	iiers en algologie pédiatrique	3		Q
	Algologie		16	T
	Prise en charge de la douleur en chirurgie		8	T
	Prise en charge de la douleur en néonatologie		8	
	Prise en charge de la douleur en soins intensifs		8	
oins infirm	iers et pathologies médicales et chirurgicales 1	4		Q
	Neurochirurgie		5	
	Pathologie médicale cardiologie		8	
	Pathologie médicale neurologique		8	
	Soins infirmiers en chirurgie 1		18	1
	Soins infirmiers en médecine 1		12	†
	iers et pathologies médicales et chirurgicales 2	2		Q
	Pathologie médicale gastro/entérologie		5	$\overline{}$
	Pathologie médicale urologie		5	t
	Soins infirmiers en chirurgie 2		12	†
	Soins infirmiers en Medecine 2		8	†
	iers et pathologies médicales et chirurgicales 3	2		Q
	Pathologie oncologique hématologique		12	_
	Soins infirmiers en oncologie/hématologie	+	14	+-
	iers et pathologies médicales et chirurgicales 4	2	14	Q
	Endocrinologie		8	⊢ <u>ų</u>
	Principes et exercices de nutrition et diététique	1	20	+
	iers et pathologies médicales et chirurgicales 5	2	20	0
	Anesthésiologie			<u> </u>
	·		8	+
	Pathologie chirurgicale pédiatrique		15	+
	Pathologie médicale pneumologie	_	6	+-
oins intens		3		Q
	Pathologie soins intensifs		15	
	Soins infirmiers en soins intensifs	1	22	1

ASPECTS PRATIQUES

PRATIOUER LE MÉTIER

L'équipe pédagogique, composée d'enseignants expérimentés et de professionnels du secteur, s'attache à proposer un cursus adapté à la demande du milieu professionnel et à l'évolution scientifique et technique, en associant étroitement théorie et pratique. Le travail s'effectue par petits groupes, adoptant la pédagogie du concret (observations – réalisations).

La rencontre avec le futur terrain professionnel est organisée via des séminaires, des visites et **450 HEURES DE STAGES** (services de néonatalogie, de médecine et chirurgie infantiles y compris de soins intensifs et d'urgences pédiatriques, de soins de santé primaire...). Il est également possible d'effectuer une partie des heures de stage à l'étranger. Ces demandes s'organisent en concertation avec l'équipe pédagogique et le responsable des stages.

Deux jours de formation sont consacrés à la réanimation pédiatrique et dispensés par l'EPAMU. Ceux-ci donnent accès à une attestation de participation.

Compétences travaillées via le stage :

- s'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle d'infirmière pédiatrique et néonatale
- prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
- concevoir et/ou gérer des projets de soins infirmiers pédiatriques
- assurer une communication professionnelle
- réaliser les interventions de soins infirmiers.

A la Haute École, un Centre d'Instrumentation Didactique contient tout le matériel technique et pédagogique nécessaire à l'apprentissage des soins infirmiers.

ACQUÉRIR DES COMPÉTENCES EN LIEN DIRECT AVEC LE TERRAIN

Notre Haute École est soucieuse d'offrir aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi.

La HEPL développe (grâce aux stages, séminaires, visites, formations continues, projets de recherche...) des partenariats multiples avec les milieux professionnels.

Les étudiants, tout au long de leur cursus et quelle que soit leur section, peuvent recevoir une information, une aide ou un soutien. En effet, la HEPL veille particulièrement à assurer à ses étudiants une écoute attentive et à leur faciliter les contacts avec ses équipes pédagogiques et administratives : à la Haute École de la Province de Liège, les étudiants bénéficient d'un accompagnement complet et personnalisé, depuis leur accueil jusqu'à leur insertion dans la vie professionnelle.

RÉUSSIR

Le **SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE (SAR)** vous propose différents outils pour soutenir votre projet d'études et ainsi vous aider à le faire aboutir :

- test de français;
- remédiations en maîtrise de la langue française ;
- remédiations en langues, mathématiques, biochimie...;
- tables de conversation (langues étrangères et français);
- ateliers de méthodologie des études ;
- manuels d'auto-formation;
- tutorat pédagogique ;
- ateliers de gestion du stress.

Le SAR vous propose aussi, tout au long de l'année, des **ENTRETIENS INDIVIDUELS** pour vous aider à faire le point sur votre méthode de travail et **VOUS ORIENTER** vers les différentes aides que la Haute École met à votre disposition. Les deux premières semaines de septembre sont consacrées à des activités préparatoires. Modules au choix : méthodes de travail (mémorisation, planification, synthèse...), remises à niveau (math, langues, chimie...), auto-évaluation.

SERVICE D'AIDE À LA RÉUSSITE

Béatrice DOSERAY

Personne relais +32 (0)478 58 12 60 beatrice.doseray@hepl.be

COMMUNIQUER

La Haute École met à disposition de ses étudiants et professeurs L'ÉCOLE VIRTUELLE, une PLATEFORME INTERNET SÉCURISÉE qui complète et prolonge la relation d'apprentissage et assure un rôle de communication tant pédagogique qu'administrative. Dès son inscription, chaque étudiant reçoit le code d'accès personnel qui lui permettra de naviguer sur cette plateforme virtuelle.

Grâce à ce véritable campus virtuel accessible via n'importe quelle connexion Internet, chacun est en mesure de communiquer avec tous.

Une boîte aux lettres électronique de 10 Go est opérationnelle pour chaque étudiant sous la forme prenom.nom@student.hepl.be ainsi qu'un espace de stockage en ligne de 25 Go.

BÉNÉFICIER D'INFRASTRUCTURES ADAPTÉES

La HEPL est attentive à fournir à tous ses étudiants un cadre de vie et un environnement de travail propices à leur formation et à leur épanouissement. Ils peuvent de la sorte profiter en son sein de ressources au carrefour des pédagogies et des métiers, avec notamment des LABORATOIRES SPÉCIALISÉS, ainsi que des BIBLIOTHÈQUES et AUDITOIRES équipés des NOUVELLES TECHNOLOGIES de l'information et de la communication.

Les étudiants disposent de plusieurs bibliothèques où ils peuvent consulter et emporter des publications et revues spécialisées. L'ensemble des travaux de fin d'études réalisés à ce jour par les étudiants peuvent y être consultés.

ÊTRE REPRÉSENTÉ

Le **CONSEIL DES ÉTUDIANTS** a comme mission principale de représenter l'ensemble des étudiants au sein des différents organes de la Haute École. Le CEHEPL (Conseil des Etudiants de la Haute École de la Province de Liège) soutient les projets qui ont pour objectif l'épanouissement culturel, social, sportif et intellectuel des étudiants de la HEPL.

CONSEIL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

cehepl@student.hepl.be

RECHERCHER UN EMPLOI

La **CELLULE EMPLOI** est à votre disposition pendant et après vos études (possibilité de déposer votre CV, de consulter des offres d'emploi ou jobs d'étudiant...). De plus, la Cellule Emploi vous accompagne après l'obtention de votre diplôme via un réseau alumni (conférences, renseignements administratifs, examens du SELOR, formations continues, nouvelles spécialisations...).

CELLULE EMPLOI

Marylène WRONA +32 (0)4 279 55 50 marylene.wrona@provincedeliege.be

<u>ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS UN STATUT SPÉCIFIQUE</u>

a. Tout étudiant de la HEPL, répondant aux critères de déficience avérée, trouble spécifique d'apprentissage ou maladie invalidante, pourra bénéficier d'un plan d'accompagnement individualisé (PAI) via un aménagement raisonnable et nécessaire à sa situation dans l'organisation, le déroulement et l'accompagnement de ses études y compris les stages et les activités d'intégration professionnelle.

SERVICE INCLUSION

Cindy STEFANOVIC - cindy.stefanovic@hepl.be

b. La Cellule « Sportif de Haut niveau » peut aider l'étudiant à mener de front et à bien une carrière sportive et ses études via un allègement ou des aménagements d'horaires.

CELLULE SPORTIF DE HAUT NIVEAU

Renaud MARTENS - renaud.martens@provincedeliege.be

- c. La Cellule « étudiant-entrepreneur » valorise, soutient et encadre l'étudiant qui souhaite obtenir le statut entrepreneur. Pour obtenir ce statut, il faut soit :
 - avoir un projet d'entreprise à développer pendant les études ;
 - être en phase de démarrage ou de reprise d'une entreprise ;
 - être déjà fondateur ou dirigeant d'une entreprise.

CELLULE ETUDIANT-ENTREPRENEUR

Sophie PORTIER - sophie.portier@hepl.be

TROUVER UNE AIDE FINANCIÈRE

Le **SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS** a pour objectif de favoriser l'accès aux formations à un maximum d'étudiants et de promouvoir l'égalité des chances de réussite au cours des études. Il apporte également des réponses aux problèmes que peuvent rencontrer les étudiants dans leur vie quotidienne et au cours de leur parcours académique.

SERVICE SOCIAL DES ÉTUDIANTS DE LA HEPL

Place de la République française 1 - 4000 Liège +32 (0)4 279 69 69 - hepl.servicesocial@provincedeliege.be

ÊTRE BIEN DANS SA TÊTE ET DANS <u>SON CORPS</u>

Le **SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ** est composé de médecins et d'infirmiers. Ceux-ci se consacrent non seulement aux bilans de santé des étudiants de première année, à la mise en ordre des vaccinations, mais aussi au développement de la qualité de vie et du bien-être à la Haute École, notamment au travers de projets santé.

SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DE LA HEPL

pse.coordination@provincedeliege.be

L'ASSOCIATION SPORTIVE DE L'ENSEIGNEMENT PROVINCIAL propose aux étudiants de la HEPL de participer, entre autres, à des championnats et tournois de football en salle, basket-ball, tennis de table, football et volley-ball.

ASFP

asep.secretariat@provincedeliege.be

RESTAURATION : la plupart des sites de la Haute École disposent d'une cafétéria qui propose une petite restauration ou d'un restaurant qui présente chaque jour à midi, soit une formule « self-service », soit un plat du jour chaud et un menu en variante. A proximité des sites de la HEPL, on trouve également des sandwicheries, des restaurants et des brasseries qui offrent des repas de qualité à des prix raisonnables.

SE LOGER

LES ÉTUDIANTS DE LA HAUTE ÉCOLE ONT LA POSSIBILITÉ DE LOUER :

- soit une chambre dans un des internats provinciaux situés à proximité des différents sites de la Haute École :
- soit un autre logement : kot, studio...

LES INTERNATS PROVINCIAUX

Habituellement, les internats sont ouverts du dimanche (20h) au vendredi (18h), à l'exception de l'internat de Seraing qui est également ouvert le week-end.

Tous les internats offrent des chambres individuelles équipées d'eau chaude et froide. Des douches, des salles TV et de détente, des kitchenettes sont également mises à disposition dans la plupart des internats.

Nos internats se situent à Seraing, Jemeppe, Liège, Herstal, La Reid et Verviers.

Toutes les informations sont disponibles sur notre site Internet :

www.hepl.be (onglet Services, Logement)

LES AUTRES POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Les secrétariats des étudiants disposent d'une liste de logements disponibles à proximité des sites de la Haute École (kots, studios, etc.).

Le **Centre J** répertorie et met à disposition les adresses de location. Il apporte aussi tous les renseignements utiles en matière de location (bail, assurance, caution...).

www.liege.be/jeunesse/centre-j

S'INSCRIRE

DROIT D'INSCRIPTION

Tous les étudiants sont tenus de verser un droit d'inscription aux cours (également appelé minerval), dont le montant est fixé par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'année académique 2019-2020, il s'élève, pour les études de niveau « Spécialisation », à :

■ 227,24 €.

CONTACT SECRÉTARIAT DES ÉTUDIANTS

Pierre ZEEVAERT

+32 (0)4 279 77 41

pierre.zeevaert@provincedeliege.be

Marie TASIA

+32 (0)4 279 77 62

marie.tasia@provincedeliege.be

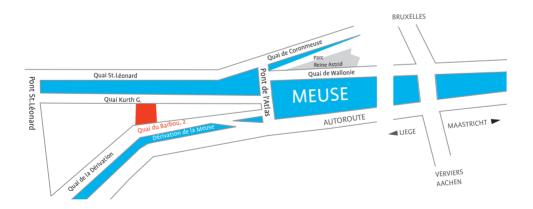
ADRESSE & ACCÈS

SPÉCIALISATION EN PÉDIATRIE ET NÉONATALOGIE

Haute École de la Province de Liège

Quai du Barbou 2 4020 Liège

Bus: arrêt « Bavière » (lignes: 4-60-76)



Découvrez toutes nos formations sur

www.hepl.be

CONTACT
hepl@provincedeliege.be
04 279 55 20

EN PÉDIATRIE ET NÉONATALOGIE

Editeur responsable : Province de Liège, place St Lambert 18A - 4000 Liège - PAO SPIC DGE Seraing

ff www.hepl.be